

SESSION 2014

**AGRÉGATION
CONCOURS INTERNE
ET CAER**

**Section : ARTS
Option : ARTS PLASTIQUES**

ÉPREUVE DE PÉDAGOGIE DES ARTS PLASTIQUES

Durée : 6 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Les croquis et schémas sont à exécuter avec le même stylo et la même encre. Les feutres de couleur et calques sont proscrits.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

A

Rappel du cadre réglementaire de l'épreuve (Arrêté du 28 décembre 2009 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours de l'agrégation NOR: MENH0931284A Version consolidée au 01 janvier 2013

Consultable :

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=00B26B77C6B990E285AC54DDA1EAF9A0.tpdjo08v_3?cidTexte=JORFTEXT000021625792&dateTexte=29990101

Les épreuves de la section arts plastiques sont fixées ainsi qu'il suit :

Epreuve de pédagogie des arts plastiques : épreuve écrite accompagnée de schémas et de croquis explicatifs. A partir d'une proposition pouvant comporter des documents, le candidat conduit une étude de cas et conçoit une séquence pédagogique destinée à des élèves du second cycle. Il en prévoit le dispositif et le développement ainsi qu'une évaluation et les prolongements éventuels (durée : six heures ; coefficient 1).

SUJET

« Etape du processus créatif ou œuvre aboutie, le dessin est un laboratoire de création fédérateur, étroitement lié à tous les supports. Il a le don de s'immiscer dans les diverses pratiques de l'art, d'en être l'origine ou l'aboutissement. La force du dessin est justement cette liberté qui lui permet d'être la colonne vertébrale d'une œuvre, un outil de travail et de réflexion, l'instrument d'une pratique qui peut être loin du papier ou du crayon ».

Johana Carrier et Marine Pagès, « Edito », in *Roven, Revue critique sur le dessin contemporain*, n°1, avril 2009, p.5.

À partir de cette citation, vous concevrez une séquence pédagogique destinée à une classe de second cycle.